

Séance du jeudi 14 avril 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 18/03/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 15

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Sylvain RIVIER, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Alda PENALA

Excusés:

Absents:

Objet: Ajustement plan de financement CITY PARK - DE_2022_816

A la suite de la délibération n°2021-771 du 25 octobre 2021 actant la demande de financement pour la création d'un CITY PARK, et au regard :

- de l'opportunité de financement par l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 50 à 80%,
- de la suppression de l'enveloppe parlementaire

Madame le Maire expose aux élus les ajustements nécessaires au plan de financement de l'opération :

Ayant oui l'exposé, après délibération le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à la demande de subvention
- **DIT** que les crédits seront ouverts au budget 2022 de la commune
- **AUTORISE** Madame le Maire pour solliciter les meilleurs financements selon le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT CITY PARK		
Organismes	Pourcentage	Montant
Conseil départemental de l'Aude	30%	14 772,00 €
Agence Nationale du Sport	50%	24 620 €
Autofinancement	20%	9 848,00 €
MONTANT HT DU PROJET		49 240,00 €

- **SOLLICITE** du Conseil Départemental une subvention d'un montant de 14 772€
- **SOLLICITE** de l'Agence Nationale du Sport une subvention de 24 620 €

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le jeudi 28 avril 2022

Madame le Maire

